

FO DGFIP 67, des élus des deux filières en CTL et en CAPL!

FO DGFIP 67, des élus dans les 3 CAPL !

COMITE TECHNIQUE LOCAL du 14 octobre 2013

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Le Directeur général s'était engagé à ce que les suppressions d'emplois ne pèsent plus seulement sur les cadres C, à ce que l'effort soit également réparti sur les cadres A⁺⁺.

Pour le Bas-Rhin, **c'est encore 24 suppressions d'emplois nettes !!!** (AGIP -1, AFIP +1, AFIPA +1, IDIV HC -1, IDIV CN -1, IDIV expert +1, Inspecteurs -4, Contrôleurs -4, Agents -16).

1 AFIP remplace 1 AGFIP (à la MMR ; modification déjà opérée).

1 AFIPA remplacera 1 IDIV HC (Div. Comptabilité) ; les IDIV CN et les inspecteurs souhaitant dérouler une carrière sans passer le concours d'IP apprécieront...

1 IDIV expert contre 1 IDIV CN.

Pour les Huissiers des FP, avec 10 emplois, il y a, après suppressions d'emplois, moins d'emplois affectés que d'huissiers en fonction...

Dans le réseau, dans les services, ce sont 4 inspecteurs, 4 contrôleurs et encore 16 agents de moins pour accomplir nos missions au quotidien.

Contrairement à l'engagement du Directeur général, la DG a supprimé des cadres sup-sup pour en ajouter d'autres. C'est même pire que cela puisqu'il y en a 1 de plus...après les suppressions d'emplois !!!

Non seulement la DG continue de faire peser les réductions d'effectifs sur les seuls inspecteurs, contrôleurs et surtout agents, mais continue de faire payer aux personnels de ces catégories la création de postes de débouchés pour des A⁺⁺ !!!

Ces 24 suppressions d'emplois viennent s'ajouter aux 37 de l'année dernière (et non 29 comme vous essayez encore de le faire croire, puisque les 8 créations de 2013 au service Liaison-Rec correspondent à un transfert de charges), aux 45 de 2012 et à celles de toutes les années précédentes...

Les services sont sollicités comme jamais, à tous les niveaux, et bon nombre de collègues sont, d'ores et déjà, épuisés physiquement et nerveusement.

Le constat est accablant : partout, lors de nos nombreuses HMI et visites de services en 2013, les collègues ont témoigné de leur quotidien professionnel qui revient à tenter désespérément d'accomplir dans l'urgence et sans aucune lisibilité leurs missions, avec des conditions morales et matérielles extrêmement dégradées depuis 2 ans.

Pourtant, ce n'est pas faute de dénoncer qu'il n'y a plus assez d'agents dans les services pour assurer le service public normalement et sereinement !

Pourtant, ce n'est pas faute de répéter que les collègues n'en peuvent plus et qu'on se dirige vers un syndrome France Télécom, qui commence à être entrevu par la presse nationale !

Mais rien n'y fait, notre direction générale reste complètement sourde et aveugle à la réalité du terrain, à ce que les agents vivent au quotidien, aux conditions de travail réelles qui sont celles des services et non celles fantasmées de la démarche stratégique.

Car la seule réponse de l'administration pour pallier à la dégradation sans précédent des conditions de travail a pour nom « Démarche stratégique ».

En réalité cette démarche n'a d'autre objectif que d'adapter les services aux prochaines cures d'austérité.


Et ce n'est pas la démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels, et encore moins le baromètre social de la DGFIP, financé à grands frais en période de restrictions budgétaires et de cessations de paiement des DFIP, qui résoudront la cause du problème

**Pour FO DGFIP, il doit y avoir une autre alternative que « survivre ou périr » !
Les élus FO DGFIP 67 exigent le recrutement immédiat du personnel nécessaire au bon exercice des missions.**

Les élus **F.O.-DGFIP** : José PEREIRA, Martine WISNIEWSKI, Thierry HAUSSER, Virginie BRACHET



Vous êtes nombreux à nous soutenir, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Section FO DGFIP 67		BULLETIN D'ADHESION	
fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr	à retourner par la sacoche à :	Section FO DGFIP 67 - DRFIP	
site local : www.fo-dgfip-sd.fr/067/	NOM :	PRENOM :	
site national : www.fo-dgfip.fr/	Grade :	Echelon :	Indice :
	AFFECTATION :		
	déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP		
	Fait à :	le	
		(signature)	
	→ crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant		
Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎03.88.56.55.60			